

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Service télégraphique particulier
Séance du samedi 19 janvier 1884
PRÉSIDENCE DE M. BRISSON
Les couloirs
La commission des poursuites contre M. Talandier a adopté les conclusions du rapport de M. Lelièvre.

La séance
La séance est ouverte à 2 h. 05.

La propriété industrielle
La Chambre adopte le projet portant approbation de la convention signée entre la France, la Belgique, l'Italie, l'Espagne, etc., pour la protection de la propriété industrielle.

Les poursuites contre M. Talandier
M. LELIÈVRE dépose son rapport conduisant à l'autorisation des poursuites.

La séance du vendredi
M. LAROCHE-JOUBERT dépose une proposition tendant à ce que le vendredi soit maintenu comme spécialement affecté au travail des commissions.

Malgré l'appui de M. Margaine, cette proposition, combattue par M. Graux, est repoussée par 249 voix contre 190.

La préfecture de police
La discussion est reprise sur la préfecture de police. Cinq articles sont adoptés sans modification.

La Chambre adopte les derniers articles du projet.

M. GOBLET développe un article additionnel tendant à ce que les affaires soient instruites par les parquets dès l'arrestation des prévenus, sans l'intervention des commissaires, qui en réfèrent à la préfecture de police.

M. LÉON RENAULT combat la disposition comme inutile.

M. GOBLET soutient l'article au nom de la justice.

M. WALDECK-ROUSSEAU répond que, depuis qu'il est ministre, un seul fait de prévention arbitraire a été constaté. Le fait est regrettable, il est vrai. Il importe de l'éviter, mais le moyen n'est pas dans la modification du code criminel proposé par M. Goblet.

Il soutient la nécessité de concentrer les renseignements préliminaires dans les mains de la police centrale.

M. RINOT soutient l'amendement Goblet.

Cet amendement est repoussé par 275 voix contre 241.

La suite de la discussion est renvoyée à lundi. La séance est levée.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

Retour de M. Tricoü
Saigon, 19 janvier.
M. Tricoü a quitté aujourd'hui Saigon, retournant en France.

Les journaux bouparistes
Le Petit Caporal, qui annonçait récemment que les Tablettes des Deux-Charentes et l'Écho Charentais, journaux impérialistes des Charentes, s'étaient ralliés à la royauté, nous apprend aujourd'hui que la Revue de l'Ouest devient, elle aussi, royaliste.

La « caisse noire »
Le Figaro publie la nouvelle suivante : « On annonce que l'emprunt royaliste contracté il y a trois ou quatre ans par M. le comte de Chambord, et connu vulgairement sous le nom de caisse noire, va être remboursé. »

D'après les informations les plus authentiques, cet emprunt avait produit une somme d'environ cinq millions, qui avait été placée à Londres, et dont l'intérêt à 3 0/0 était régulièrement servi aux souscripteurs. Mais ceux-ci n'en avaient pas moins fait un abandon complet de leurs fonds à M. le comte de Chambord, qui pouvait les utiliser à sa convenance et sans en rendre aucun compte.

Il paraît que 10 pour 100 seulement de ces fonds auraient été dépensés, soit environ 500,000 francs sur 5,000,000, et c'est le reliquat qui va être restitué aux souscripteurs.

Le Gaulois confirme cette nouvelle.

Conférence de M. Baudry-d'Asson
Paris, 19 janvier.
La semaine prochaine, M. Baudry-d'Asson doit faire, dans un quartier ouvrier, une conférence sur la crise industrielle et sur la situation des ouvriers de Paris.

Le député de la Vendée avait, on se le rappelle, demandé à la Chambre que 2,000,000 fussent distribués aux plus nécessiteux.

Meeting des chiffonniers
Paris, 19 janvier.
Les chiffonniers ont tenu, cette après-midi, un meeting, en plein air, rue Mareadet. 300 personnes étaient présentes.

M. Joffrin, conseiller municipal, assistait à la réunion. Le président, après avoir fait l'historique de la question, a proposé un ordre du jour de protestation contre l'arrêté de M. Poullet.

Mgr Freppel
Paris, 19 janvier.
Mgr Freppel, retenu jusqu'à ces derniers jours dans son diocèse, a reparu hier à la Chambre. Les membres de la droite avec lesquels Mgr Freppel s'était trouvé en contradiction d'opinion sont venus saluer l'illustre prédé.

Affaire Cyoct
Paris, 19 janvier.
M. Laguerre a reçu la dépêche suivante de M. Janon : « Le gouvernement belge a demandé les pièces officielles pour pouvoir se prononcer. Dès qu'elles auront été reçues, j'interpellerai. »

EXTÉRIÈRE
Naufrage du « City of Columbus ».
Boston 19 janvier.
Le vapeur City of Columbus, qui allait de Boston à Savannah, avec un équipage de 45 hommes

et 81 passagers, dont un tiers de femmes et d'enfants, s'est échoué hier matin près de Gay-Head, côte de Martha's-Vineyard, côte du Massachusetts.

Cinq quatre personnes ont péri, parmi lesquelles 55 passagers de première classe, 15 de deuxième classe et 24 officiers ou matelots.

Vingt-deux personnes ont été sauvées par le vapeur Dexter et débarquées à New-Bedford. Au moment où le navire s'est échoué, tous les passagers se sont précipités sur le pont; et la plupart d'entre eux ont été enlevés par les vagues.

La mer étant très-houleuse et le vent très-fort, les canots ont chaviré, à peine mis à l'eau. Le navire est actuellement détruit.

Parmi les passagers qui ont péri se trouve M. Isagi, consul général de Turquie à Boston.

Réception de Mgr Caverot à Fribourg
Fribourg, 19 janvier.

S. Em. le cardinal Caverot a été reçu hier, à la gare de Fribourg, par S. G. Mgr Mermet, au milieu d'un grand concours de la population.

Les sociétés catholiques de Fribourg étaient présentes, avec leurs bannières et drapeaux. De nombreux flambeaux brûlaient; des salves d'artillerie ont été tirées et les cloches de la Collégiale sonnaient à toute volée.

Arrivé devant l'évêché, qui était brillamment illuminé, le cardinal Caverot a adressé quelques paroles émus à la foule pour la remercier de la touchante réception qu'elle lui faisait.

Demain, les conseillers d'Etat et les principaux magistrats de Fribourg doivent dîner avec Son Eminence à l'évêché.

M. Waddington à Londres
Londres, 19 janvier.

M. Waddington a eu hier une entrevue avec lord Granville au Foreign-Office.

L'Angleterre et l'Égypte
Londres, 19 janvier.

On annonce comme officiel le départ du général Gordon pour l'Égypte. Il va à Souakin ou à Khartoum, chargé d'une mission spéciale.

Le Daily News voit dans ce départ la preuve que l'Angleterre a compris son devoir de retirer l'Égypte des difficultés dans lesquelles elle s'est mise elle-même. Les autres journaux approuvent également.

L'agitation en Égypte
Le Caire, 19 janvier.

Les communications télégraphiques avec Khartoum et Berber sont interrompues.

Russes et Allemands
St-Petersbourg, 19 janvier.

La Novost Vremia, mentionnant la signification pacifique donnée par la Post à la nomination du comte Herbert de Bismarck à l'ambassade de Saint-Petersbourg, déclare n'avoir rien à objecter à l'interprétation et ne pouvant se'en réjouir.

« L'Europe, dit-elle, fatiguée de l'appréhension continuelle d'une guerre, a besoin plus que jamais de voir l'Allemagne donner, de cette façon, des preuves de son amour pour la paix; mais il serait aussi désirable que les officiers de Berlin, qui sont devenus, dans les derniers temps, si aimables pour la Russie, comprennent que, pour tranquilliser les esprits, il ne suffit pas de parler avec emphase de la consolidation des liens qui unissent Berlin et St-Petersbourg, et qu'il serait bon de ne pas interpréter cette consolidation dans le sens d'une mesure pouvant mettre, comme en 1870, l'Allemagne dans la possibilité de mener à bon fin une entreprise belliqueuse pour laquelle elle aurait besoin de la neutralité bienveillante de la Russie. »

LE BUDGET DE 1885

Paris, 19 janvier.
Dans les cercles parlementaires, on est gravement préoccupé de la façon d'équilibrer le budget de 1885.

Les recettes seront dépassées par l'augmentation des dépenses résultant de l'application des lois nouvelles en préparation, dont le vote définitif est prévu pour le courant de la session actuelle, notamment la loi sur les traitements des instituteurs qui nécessitera une dépense de 6 à 8 millions, pour le budget de 1885; la loi sur l'armée coloniale qui exigera, du même budget, 8 millions et la loi sur les récidivistes, dont le crédit, pour la première année, sera de 9 millions.

Pour trouver de nouvelles ressources, le ministre des finances songerait à créer un nouvel impôt.

Situation météorologique

Une aire de fortes pressions couvre toujours l'Europe et le nord de l'Afrique; le baromètre marque en moyenne 777 m/m sur la France, l'Australie, 773 en Italie et en Algérie; le vent est faible et la mer belle partout. Les basses pressions sont refoulées dans l'extrême Nord, et une tempête d'O S O sévit en Norvège (Bodo 749 m/m).

La température a baissé partout, excepté dans le Nord-Est et en Italie; elle varie de matin de 11° (Lemberg) jusqu'à -13° (Malte).

En France, le ciel va rester brumeux. A Paris, la température se radoucit de nouveau et le temps redevient doux et brumeux.

DERNIÈRE HEURE

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et PAR FIL SPÉCIAL.)

Les mesures prises à Paris
Paris, 20 janvier.

Les gendarmes de la Commune sont le cabinet de M. Jules Ferry de déclarer s'il est prêt à traiter avec eux comme avec des alliés.

Depuis vendredi, on a fait doubler les postes du service de surveillance dans les bâtiments de la préfecture de police.

Les musées nationaux
Paris, 20 janvier.

M. Fallières, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, a suspendu toute nouvelle acquisition d'œuvres d'art pour les musées nationaux.

Le meeting des chiffonniers de Paris
Paris, 20 janvier.

Dans un meeting de chiffonniers tenu hier, il a été décidé qu'une députation de chiffonniers doit aller présenter une pétition au Conseil municipal de Paris, tendant à obtenir le retrait de l'arrêté du préfet sur l'enlèvement des immondices.

Le prince Krapotkine

Paris, 20 janvier.
On a saisi en Italie, des lettres du prince Krapotkine, indiquant ses relations avec les révolutionnaires sardes.

CHRONIQUE LOCALE

BOULBAIX

COMMISSIONS MUNICIPALES. — La quatrième commission est convoquée pour demain, lundi, 21 janvier, à trois heures du soir. Voici l'ordre du jour :

1° Demande de subvention formée par M. Pilot-Marin, directeur de l'Hippodrome Roubaixien. — 2° Bataillon des Sapeurs-Pompiers. Mise en adjudication du renouvellement des effets d'habillement et d'équipement dont la durée est expirée. — 3° Société des Courses de Roubaix. Demande de subvention. — 4° Cours de M. le docteur Chuvpîn aux bœufs.

Le DEUXIÈME COURS de GÉOGRAPHIE a été fait samedi soir, dans le local de la Bourse, par M. Massebian, professeur d'histoire et de géographie au Lycée de Lille.

Des instituteurs et des institutrices accompagnés de leurs élèves les plus assidus étaient venus, en plus grand nombre encore que le samedi précédent assister à cette seconde conférence, de sorte que beaucoup de personnes n'ont pu trouver à s'asseoir. Cet inconvénient ne se présentera plus la semaine prochaine, car le nombre des sièges sera doublé.

En l'absence de M. Henry Bossut, empêché par une indisposition de présider la séance, M. Faidherbe a souhaité la bienvenue et donné la parole au conférencier.

M. Massebian décrit d'abord la situation topographique et l'hydrographie de la partie du Canada qui se trouve sur les deux rives du Saint-Laurent découvert au XVI^e siècle par Jacques Cartier.

Il nous fait connaître ensuite les circonstances qui firent abandonner par la France cette riche colonie, habitée alors par quelques milliers de Saintongais, d'Angevins et dont une ville seule, Montréal possédait aujourd'hui, 115,000 habitants dont 70,000 Français.

Cette ville, située dans une île du St-Laurent qui avait été cédée jadis par Richelieu à une congrégation de Sulpiciens, possédait encore les derniers représentants de la nation indienne des Troquois.

Le conférencier nous parle de Québec, capitale du bas Canada, fondée en 1608 par Samuel Champlain. Cette ville possède une telle réputation d'athlétisme, de bon goût et d'éducation que ses habitants, dont les dix-septième et dix-huitième siècles ont communément désigné sous le nom de peuple gentil-homme.

M. Massebian nous décrit les mœurs et l'industrie des Canadiens; il nous successivement en revue, les bûcherons, les squatters, et les métis franco-Canadiens d'Ottawa, possession anglaise, dont le maire, et le tiers au moins des habitants, sont Français; et termine en constatant que les Canadiens français sont un des peuples les plus libres qui soient au monde.

Cette conférence dont nous donnons un rapide aperçu a beaucoup intéressé les auditeurs.

Dès à présent, on peut affirmer que les efforts tentés par la société de géographie pour créer un mouvement en faveur de l'étude de cette science, ne resteront pas stériles, et nous ne serions nullement surpris, si avant peu, le local de la Bourse devenait trop étroit pour contenir les nouveaux adeptes de la géographie.

MOUVEMENT DE LA POPULATION PENDANT L'ANNÉE 1883.

Nous avons donné il y a huit jours les résultats généraux du mouvement de la population de Roubaix pendant l'année 1883. Voici maintenant des détails :

Naissances : Enfants légitimes : garçons 1,590, filles, 1,395, total 2,985. — Enfants naturels : garçons, 35; filles, 34; total 69. — Non reconnus, garçons, 190; filles, 224; total, 414. — Total des naissances légitimes et naturelles : garçons, 1,785; filles, 1,556. — Total général des naissances : 3,341. — 59 naissances doubles ont donné 48 garçons et 36 filles.

Mariages. — Entre garçons et filles : 571 — entre veufs et filles : 32 — entre garçons et veuves : 44 — entre veufs et veuves : 32. — Total : 679. — Nombre de mariés qui ont signé : époux, 517, épouses, 491. — Mariages précédés de contrats, 68. — Mariages contenant des légitimations, 138. — Nombre d'enfants naturels ainsi légitimés, 173.

Décès : Garçons, 738. — Hommes mariés, 287. — Veufs, 117. — Filles 658. — Femmes mariées, 213. — Veuves, 156. — Enfants morts-nés, 139.

Les naissances étant de 3,441, et les décès de 2,907, la différence, au profit des naissances, est de 1,134.

ON SE RAPPELLE la touchante démonstration dont a été l'objet, il y a quelques semaines, M. Roche, préposé en chef de l'octroi de la ville de Roubaix. Ses subordonnés avaient voulu lui offrir, à l'occasion de sa mise à la retraite et comme témoignage de gratitude, un portrait exécuté par notre concitoyen, M. G. Krabsanski.

Ce portrait n'avait été alors qu'ébauché, il vient d'être terminé. Il est exposé à la vitrine de M. Hubert-Desalmon, rue du Vieil-Abreuvoir. La ressemblance est frappante; la figure de M. Roche se retrouve là, avec cette expression de fermeté et de bon sens qui lui est propre. Le coloris est brillant, la forme correcte, et ici, comme en ces meilleures œuvres, l'artiste a montré la facilité d'exécution qui est le vrai caractère de son talent.

LES MUSÉES COMMERCIAUX. — La Gazette maritime et commerciale du Havre étudiant cette question, consacre à notre ville des éloges que nous tenons à relever :

« Alors que l'on croyait créer une chose nouvelle, il se trouve, au contraire, que sur divers points de la France, il existait déjà des musées industriels se rapprochant par plus d'un côté de ceux qu'il s'agit de constituer. »

Nous citerons notamment les villes de Lyon, Lille, Bordeaux, St-Quentin, qui possèdent déjà de collections industrielles très-estimées et d'une grande valeur. Mais nous ne croyons pas qu'il ait encore rien été fait de plus complet que ce qui existe à Roubaix. Cette ville a fondé, il y a bientôt vingt-six ans, un musée d'échantillons de tissus très-renommé, qui a déjà rendu de précieux services à l'industrie.

Cet ensemble de matériaux, facile à consulter, nous avertit certainement pour une bonne part

de devenir également utile adjuvant pour l'enseignement professionnel qu'on s'efforce d'ériger à Roubaix.

Nous rappelons que cette question des musées commerciaux doit être traitée dans une conférence que M. Baudin, avocat à Roubaix, fera l'un de ces jours dans le local de la Bourse.

UNE AGRESSION A WATTRELOS. — Jendi, vers deux heures après-midi, H. Lefebvre, âgé de 17 ans, domestique de M. Ponthieu, marchand de charbon, sortait des magasins avec un chargement, lorsqu'il fut assailli par deux ivrognes. Arthur Nalin, tisserand à Lys, et P. Lefebvre, journalier à Néhin, qui lui portèrent des coups. Ils étaient armés, l'un d'un ciseau de couturière, et l'autre d'un couteau dont ils menaçaient de se servir.

Un tisserand du voisinage, P. Ponthieu, est heureusement intervenu, et après avoir déarmé les deux ivrognes, les a conduits chez M. le maire. Ils ont été arrêtés et remis entre les mains de la gendarmerie.

TOURCOING

A l'occasion de la présence à Tourcoing du général de Charrette, une réunion tout intime avait été organisée chez M. Barrois-Lepers.

Cent à cent vingt personnes y assistaient. L'une d'elles nous dit que le général s'est montré l'homme simple, bon, énergique qu'il est toujours.

Il a prononcé une allocution au cours de laquelle il a dit :

Marchons en avant avec l'idée religieuse et sociale; le reste nous sera donné par surcroît. Ce qui nous rend fiers, nous, c'est notre drapeau : le drapeau du Sacré-Cœur, il représente l'idée de la religion dans la société. S'il est accepté, tant mieux ! Si on veut marcher sans lui, tant pis ! car cela nous montrera que la décadence à laquelle nous assistons, est irréparable.

Le général a terminé en conseillant l'union la plus intime entre toutes les forces conservatrices et chrétiennes.

« Pas de guerres mesquines, a-t-il dit, point de dissensions inutiles. Qu'une même âme inspire tous ceux qui aiment Dieu et la patrie. A cette condition, le salut de la France est assuré. »

LILLE

M. Pierre Legrand, député de Lille, a déposé samedi à la Chambre, un amendement à la proposition tendant à permettre le dégrèvement gratuit des objets de faible valeur déposés au mont-de-piété de Paris.

Cette proposition s'appliquerait à tous les monts-de-piété. M. Legrand estime que la situation des ouvriers de Lyon, de Lille, de Rouen n'est pas moins intéressante que celle des ouvriers de Paris.

Il faudrait pour mettre ce projet à exécution environ 16 millions.

FACULTÉS CATHOLIQUES. — Deux des meilleurs élèves de la Faculté catholique de droit, MM. Gustave de Corbie et Edouard Delbecq, viennent de passer avec succès leur second examen de doctorat; tous deux ont été reçus avec des notes brillantes.

L'ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE SAINT-QUENTIN. — C'était samedi, 19 janvier, l'anniversaire de la bataille de Saint-Quentin, dans laquelle, prit une si grande part, M. le général Faidherbe, commandant en chef de l'armée du Nord.

ACCIDENT. — Marie Fieux, âgée de 25 ans, servante à l'estaminet du Pré Catalan descendant un escalier avec une casserole remplie d'eau bouillante a fait un faux pas, le liquide s'est épanché et lui a fait au ventre, au bras et au côté gauche des brûlures graves.

ESCRQUERIE. — Charles Aimoignon, âgé de 30 ans a été arrêté hier pour flagrant délit d'escroquerie.

VICTIME DE SON IMPRUDENCE. — Rosalie Delecroix femme Duval, âgée de 62 ans, s'est fait prendre le pouce et l'index dans l'engrenage d'un métier qu'elle nettoyait pendant la marche. Elle a été transportée à l'hôpital.

Les Ecoles Libres de Roubaix

Voici le texte d'un rapport sur l'organisation et le fonctionnement de l'œuvre des Ecoles libres de Roubaix :

« Mettre Dieu hors la loi, en le chassant de l'école, tel est le but, plus ou moins avoué, mais, hélas, trop certain, que poursuit l'enseignement officiel, réglementé par la loi du 28 Mars 1882. Cette déplorable tendance, qui, aujourd'hui, éclate aux yeux de tous, n'avait pas échappé à la sollicitude pastorale du Vénérable Archevêque de Cambrai, lorsqu'au 24 Mars 1882 s'échappait de ses lèvres cet enseignement significatif :

« Les parents sont obligés, sous peine de péché mortel, de donner à leurs enfants, et comme l'école officielle ne leur donne plus aucune garantie, ils doivent envoyer leurs enfants dans les écoles catholiques. »

Ces paroles disent assez la nécessité des écoles libres, dont la création s'est imposée à toutes parts à la charité chrétienne. A Roubaix, comme dans les autres villes du diocèse, cette création est apparue comme un devoir, et, grâce à Dieu, il y a été satisfait dans une large mesure.

On en jugera, par l'exposé qui va suivre : La ville toute entière s'est émue, dès que le Conseil municipal eut voté la laïcisation des écoles de garçons, dans sa séance du 17 janvier 1882. Presqu'instantanément, grâce à l'initiative toujours féconde de M. le chanoine Berteaux, doyen de Saint-Martin, un Comité s'est formé. Messieurs les Doyens et Curés des autres paroisses s'empressent d'y accéder, et de ce premier effort naît la constitution d'une société civile, qui personifie désormais l'œuvre des Ecoles libres de Roubaix.

De toutes parts, on fait le meilleur accueil à la souscription organisée par ses soins; et tel est l'élan général de la population Roubaixienne, que, sous la direction éminemment pratique d'un homme aussi modeste que

dévoué, on va pouvoir ouvrir successivement

cinq écoles de garçons ne comprenant pas moins de 33 classes fréquentées aujourd'hui par plus de 2000 enfants.

Une première est installée, paroisse Saint-Martin, dans les bâtiments du patronage de la rue de la Paix; elle comprend 8 classes et reçoit 408 élèves.

Une autre, paroisse Notre-Dame, au patronage Saint-Michel, comprend 6 classes et reçoit 440 élèves.

Une troisième, paroisse Sainte-Elisabeth, au patronage Saint-Eloi, comprend 3 classes et reçoit 500 élèves.

Une quatrième, paroisse Saint-Sépulcre, rue de Wasquehal, comprend 5 classes et reçoit 350 élèves.

Une cinquième, enfin, paroisse Saint-Joseph, rue Rollin, comprend 6 classes et reçoit 352 élèves.

Toutes devaient être dirigées par les frères des Ecoles chrétiennes; une seule fait exception à la règle, c'est l'école de la rue de Wasquehal, paroisse Saint-Sépulcre, où des maîtres laïques se font honneur de l'enseignement chrétien qu'ils donnent avec succès.

Disons-le, en passant, cette distinction entre maîtres congréganistes et laïques est l'œuvre des adversaires de l'enseignement libre. A Roubaix, moins, peut-être, que partout ailleurs, on n'avait eu raison, jusqu'ici, de faire cette distinction caractérisée devenue, aujourd'hui, démentie par les faits, par les maîtres laïques demeurés fidèles aux convictions et aux pratiques religieuses; et c'est justice de rendre hommage aux efforts que certains d'entre eux ont spontanément tentés à l'encontre de l'enseignement sans Dieu.

Chassés des bâtiments municipaux, les frères ont trouvé un logement improvisé : les uns, au patronage Saint-Michel, les autres, à l'asile Saint-Pierre, gracieusement mis à la disposition du Comité par Madame veuve Pierre Motte.

Cette lourde tâche n'était pas encore achevée, qu'une autre, non moins rude, sollicitait le dévouement des catholiques de Roubaix et allait provoquer de nouveaux élan de leur inépuisable charité. — Non content de ses titres de gloire, consacré désormais par l'autorité judiciaire, notre conseil municipal crut devoir encore se recommander à l'indignation publique, en votant la laïcisation des écoles de filles, dans sa séance du 13 Septembre 1882.

L'école de la rue Saint-Antoine, dirigée par les sœurs Carmélites, devait être la première victime. Brutalement et sans autre prévenance, la direction en sera enlevée aux sœurs à fin Décembre 1882. — Que faire ? Comment pourvoir à cette vacance inattendue ? où abriter 900 enfants que cette décision va jeter sur le pavé, dans le secret espoir que nourriront les persécuteurs, de les contraindre ainsi à se jeter dans les bras de l'enseignement sans Dieu ?

Heureusement, la Providence y pourvoit et inspire à M. Auguste Lepoutre l'ingénieuse idée de donner asile dans son propre établissement industriel à ces déshérités des faveurs municipales. Sans perdre de temps, on y installe un asile, des classes, et dès le 1^{er} Janvier 1883, le local est approprié à sa destination nouvelle; les pauvres enfants y suivent avec empressement leurs maîtresses aimées, dont elles ne voulaient pas, d'ailleurs, se séparer, et toutes ensemble rendent grâce au ciel qui leur a suscité, dans la famille de M. Lepoutre, un si généreux bienfaiteur. Logement, feu et lumière tout leur y est fourni par ce gracieux propriétaire qui remet à fin Décembre 1884 la cessation de ce bail improvisé, et n'a pour tout loyer que la reconnaissance des heureux qu'il a faits.

A défaut des convenances, dont le respect n'inquiète pas autrement notre conseil municipal, le droit lui impose une plus longue attente des écoles dirigées par les sœurs de la Sagesse. Une prévenance de six mois avait été convenue, elle dut être respectée. Encore ce délai était-il à peine suffisant. Il fallut de vrais tours de force pour arriver à ouvrir successivement cinq autres écoles contenant classes et asiles.

Cependant, la seconde s'installe, rue de l'Ouest, paroisse Notre-Dame, qui abrite 900 enfants.

Une autre s'élève, presque par enchantement, paroisse Sainte-Elisabeth, grâce au généreux concours de la famille Cordonnier; on y reçoit 700 enfants.

Une quatrième, rue Inkermann, paroisse Saint-Sépulcre, dans la propriété de Madame Léon Scrépel et de M. Charles Prouvost, qui y ajoutent, à leurs frais, une école payante, indépendante des classes gratuites; on y reçoit 700 enfants.

Une cinquième, paroisse du Sacré-Cœur, reçoit 600 enfants.

Une sixième enfin, paroisse Saint-Joseph, où se forme une société particulière dans le but de subvenir aux besoins urgents que le Comité ne parvient pas à couvrir. Cette dernière école ne reçoit pas moins de 650 enfants.

C'est donc en réalité plus de six mille six cents enfants de Roubaix que la charité chrétienne y abrite sous son aile.

Cette énumération dit assez, d'elle-même, quelles lourdes charges pèsent sur les catholiques de Roubaix. Leur générosité a su y pourvoir jusqu'ici et le présent paraît assuré.

Mais que d'embarras créerait l'avenir, si ces élan généraux ne se pouvaient maintenir, et se reproduire, par un zèle toujours renouvelé, aux ardeurs incessantes de la persécution.

Le Comité n'a d'autres ressources que les cotisations annuelles promises pour dix ans, le produit du denier des écoles, et la recette scolaire, c'est-à-dire, l'obole du pauvre. — Et pourtant que de charges !

L'appropriation des locaux, l'achat des mobiliers scolaires et de ménage, n'a pas exigé moins de cent-quarante-huit mille six cent cinquante-quatre francs.

Les loyers, frais courants tels que : fournitures de prix, contributions, assurances, charbon, gaz, réparations, s'élèvent annuellement à cinquante-quatre mille neuf cent quarante-trois francs, et, à partir de 1884,

cette dépense de cent-quarante-huit mille six cent cinquante-quatre francs par an.

Le modeste salaire du personnel enseignant et des aides qui y sont attachés (cent-treize personnes en totalité) comporte une autre dépense annuelle d'à peu près cent mille francs.

Soit donc une dépense annuelle obligatoire de plus de cent soixante-dix mille francs, en dehors des frais de premier établissement.

Peut-être, à la lecture de ces chiffres, serait-on tenté de croire à une exagération quelconque des nécessités et des besoins auxquels est soumise l'œuvre des écoles libres. Il n'en est rien cependant : le contrôle permanent du Comité n'a pu que constater la